



# Lettre d'information de Saint-Augustin

N°1  
Dec  
2020

## Édito

*L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.*

*Le printemps a été le moment du renouvellement des équipes municipales, à Saint Augustin comme dans toute la France. Je veux à nouveau saluer le travail des élus sortants et de nos prédécesseurs et tout particulièrement Michel Brette pour nous avoir accompagnés et faire en sorte que le passage de témoin se fasse sans encombre .*

*Nous sommes tous de passage dans cette responsabilité. Il ne faut jamais l'oublier et ne pas obérer l'avenir pour nos successeurs.*

*Les chantiers de cette mandature seront importants et chacun devra s'investir. L'intérêt général sera la boussole de notre équipe municipale et sa circulaire de campagne son fil conducteur.*

- *Accueillir de jeunes familles*
- *Prévenir l'isolement de nos anciens*
- *Maintenir une bonne gestion financière*

*Le maire et ses adjoints sont à votre disposition et à votre écoute tous les samedi matin pour vous accueillir et prendre en compte vos demandes.*

*Cette rentrée, inquiétante d'un point de vue sanitaire, économique et social est dans la continuité de la période peu commune qui s'est imposée à nous depuis mars dernier. Elle remet en cause nos habitudes de vie personnelles, professionnelles. Elle met à mal le bien-vivre ensemble en compliquant, trop durablement, la vie scolaire, associative, culturelle et sportive.*

*Courage à nos commerçants, artisans et associations, privés d'activités. Gardez toute votre motivation en espérant des jours meilleurs.*

*Nous allons tenter de rejoindre l'année 2021 dans de bonnes conditions, en espérant pouvoir profiter de nos familles pour les fêtes de fin d'année.*

*Alors, continuons ensemble et prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.*

*Permettez moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2021 et surtout une excellente santé.*

*Marcel Auboiron, Maire*



### Contact

Mairie de St Augustin  
Le Bourg - 19390 Saint-Augustin  
Tel : 05 55 21 32 77  
Mail :  
[mairie.saint.augustin@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.augustin@wanadoo.fr)

### Horaires

Mardi, mercredi et vendredi matin :  
de 09h00 à 12h00  
Le Vendredi : 16h30 à 18h30  
Et permanence du maire et des  
adjointes le samedi matin de 10h à  
12h00

# Qui sont vos élus ?



**Marcel Auboiroux**  
**Maire**  
Âge : 66 ans  
Profession : artisan



**Lucile Benesteau**  
**1<sup>ère</sup> Adjointe**  
Âge : 43 ans  
Profession : chef de  
projet fonction  
publique territoriale



**Isabelle Monédière**  
**2<sup>ème</sup> Adjointe**  
Âge : 56 ans  
Profession :  
fonctionnaire  
hospitalière



**Jean Claude Bouillon**  
**Conseiller**  
Âge : 60 ans  
Profession : facteur



**Françoise Bourzeix**  
**Conseillère**  
Âge : 67 ans  
Profession : retraitée  
éducation nationale



**Jean Pierre Broussolle**  
**Conseiller**  
Âge : 58 ans  
Profession : technicien  
fonction publique  
territoriale



**Odile Géraudie**  
**Conseillère**  
Âge : 61 ans  
Profession : rédacteur  
fonction publique  
territoriale



**Denis Leclerc**  
**Conseiller**  
Âge : 61 ans  
Profession : retraité  
chef de projet



**Jean Maison**  
**Conseiller**  
Âge : 65 ans  
Profession : chef  
d'entreprise



**Gérard Martinie**  
**Conseiller**  
Âge : 64 ans  
Profession : retraité  
conseiller agricole

## À travers les instances communautaires *Commission et groupe de travail*

**Développement Economique** : L.Benesteau,  
J.Maison

**Politique Local du Commerce** : L.Benesteau

**Projet de Territoire** : D.Leclerc

**Habitat** : I.Monédière, G.Martinie

**Agriculture – circuits courts** : G.Martinie

**Attractivité** : L.Benesteau, I.Monédière

**Offre de soin territorialisée** : I.Monédière

**Travaux/voirie** : M.Auboiroux, JP.Broussolle

**Déchets** : D.Leclerc

**Eau, assainissement** : G.Martinie

**Mobilité** : L.Benesteau, F.Bourzeix

**Culture** : F.Bourzeix

**Petite Enfance** : F.Bourzeix

# Ils vous représentent...

## À travers les commissions municipales

*Le maire siège à toutes les commissions*

### Commission des travaux

Lucile Benesteau, Isabelle Monédière, Jean-Pierre Broussolle, Jean Maison, Denis Leclerc, Gérard Martinie

### Commission Appel d'offres

Lucile Benesteau, Isabelle Monédière, Jean-Pierre Broussolle, Jean Maison, Denis Leclerc

### Commission des finances

Lucile Benesteau, Isabelle Monédière, Jean-Pierre Broussolle, Jean Maison, Gérard Martinie

### Commission de la prospective des affaires économiques

Lucile Benesteau, Isabelle Monédière, Jean Maison, Jean Claude Bouillon

### Commission des affaires scolaires

Lucile Benesteau, Isabelle Monédière, Odile Géraudie, Françoise Bourzeix

### Commission de la planification des tâches et disciplines des agents

Jean-Pierre Broussolle, Denis Leclerc, Gérard Martinie, Isabelle Monédière

### Commission des affaires sociales

Jean Maison, Isabelle Monédière, Odile Géraudie, Françoise Bourzeix

### Commission bulletin municipal

Jean Claude Bouillon, Lucile Benesteau, Odile Géraudie, Françoise Bourzeix

## Délégués aux différentes associations et syndicats

Tulle Agglo	Fédération Départementale d'Electricité
Titulaire : Marcel Auboiron Suppléante : Lucile Benesteau	Titulaires : Denis Leclerc, Isabelle Monédière Suppléants : Jean Pierre Broussolle, Jean Claude Bouillon
SIAEP Puy la Forêt	SIVU Vallée de la Douyge
Marcel Auboiron, Gérard Martinie, Jean Maison	Marcel Auboiron, Lucile Benesteau, Françoise Bourzeix
Conseil d'école	PNR
Marcel Auboiron, Françoise Bourzeix	Gérard Martinie
Prévention Routière	Délégué Défense et Instance
Jean Pierre Broussolle	Odile Géraudie

# La Mairie en action

## Salle des fêtes et aménagement extérieur

Les travaux de la salle des fêtes ont débuté en février et sont à ce jour terminés. Nouvelle isolation, changement des fenêtres et portes, électricité, insonorisation, installation d'un ascenseur pour personnes à mobilité réduite (PMR) et chauffage ; la nouvelle salle des fêtes est prête à vous accueillir dès que cela sera possible. Investissement total, 170 000€ TTC subventionné à 70%.



### Tarif de location :

Habitants de Saint Augustin :

1 journée = 80€

2 journées = 120 €

Personnes extérieures à la commune :

1 journée = 150€

2 journées = 200€

## Transfert de l'eau

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la gestion de l'eau a été transférée au Syndicat du Puy la Forêt.

Toutes les informations relatives au tarif de l'eau, abonnements et compteurs vous seront communiquées avec l'envoi de la première facture.

Contact : SIAEP Puy la Forêt : 05 55 21 44 97

## Le Tour de France

Le 10 septembre, le Tour de France est passé à Saint Augustin, à cette occasion la place a été habillée aux couleurs du Tour. De nombreuses personnes étaient présentes pour applaudir la caravane et les coureurs.



# La Mairie en action

## La mairie vous informe

- ✓ **Effectifs de l'école** : 51 sur le RPI - 23 à l'école maternelle de Saint Augustin
- ✓ **Les agents communaux** ont reçu une prime de la mairie à l'occasion de leur implication lors du confinement du printemps.
- ✓ Des **nouvelles décorations de Noël** ont été achetées, la place sera donc ornée d'un joli sapin cette année.
- ✓ Lors de la **promenade de votre animal de compagnie**, nous vous rappelons que vos chiens ne doivent pas faire leurs besoins sur la voie publique ; en cas d'incident merci de prendre vos dispositions afin de laisser les lieux propres.
- ✓ **La Douyge n'est pas une poubelle** : de nombreuses bouteilles ont été retrouvées dans le ruisseau, nous vous rappelons que des containers sont à votre disposition sur la commune.

### LA DOUYGE N'EST PAS UNE POUBELLE

Plus de 50 bouteilles retrouvées dans notre cours d'eau en trois mois. (En voici un échantillon)

**Cela est inacceptable  
inadmissible ...**



Sur la commune de SAINT AUGUSTIN il existe 2 points de collecte de verre.

Un situé sur la route de Corrèze au lieu-dit Verrière, l'autre sur le foirail derrière la station service.

## Les nouveaux élus ont accueilli chaleureusement les habitants à l'occasion du traditionnel planté des maïs (en aout) !!

*Les festivités se sont déroulées sur deux journées dans de très bonnes conditions*

*La plantation de ces arbres d'honneurs a réuni les habitants chez 7 nouveaux conseillers.*

*Ces deux belles journées se sont tardivement clôturées chez monsieur le maire.*



# La Mairie en action



C'est  
le plaisir  
de partager,  
L'échange,  
La rencontre,  
La convivialité,  
La confidentialité,  
La liberté de choix.

**U**ne action conduite  
et encadrée par

- la Mutualité Sociale Agricole du Limousin,
- la CARSAT,
- l' Instance de Coordination de l'Autonomie du canton de Corrèze,
- Familles Rurales,
- le Conseil Général de la Corrèze.

**U**n réseau de bénévoles formé  
par Familles Rurales pour  
effectuer des visites à domicile  
chez les personnes âgées.

**U**n champ d'intervention  
bien défini.



## La charte Bavard'âge

### Les engagements du visiteur

Je m'engage à faire partie d'un réseau de bénévoles et de professionnels auquel je me réfère si besoin.

Mon action bénévole n'a pas vocation à se substituer à la famille et aux différents services existants sur le canton.

J'accepte de m'engager pour une durée minimum de un an.

La visite se déroule dans un climat de confiance et de respect mutuel puisque la relation est basée sur l'écoute et l'échange.

Je respecte confidentialité et réserve envers la vie de la personne visitée.

La première visite s'effectue avec l'animatrice de l'Instance de Coordination de l'Autonomie (ICA).

Nous déterminons alors les jours et heures de visites ; toute visite annulée devra être signalée à l'animatrice de l'Instance.

Le déroulement et le contenu des visites sont fonction de nos goûts respectifs : discussion, promenades au bras, jeux, ...

Je ne suis pas autorisé à transporter mon accueillant en voiture.

En tant que bénévole, j'ai la possibilité de percevoir une indemnisation de mes frais kilométriques.

Je m'engage à ne pas me retourner contre l'accueillant si un accident matériel ou corporel survient lors de ma visite à son domicile.

En cas de difficulté, je peux faire appel à l'ICA.

La visite se fait à titre gracieux ; tout don est exclu.

Je ne manquerai pas de signaler à l'ICA toute interruption de visite ou mon désengagement éventuel.

Nom, prénom, adresse :

Signature :



ICA Corrèze : 05 55 21 47 79

## BAVARD'AGE – UNE SOURCE NOUVELLE DE PARTAGE

Le Conseil municipal de Saint-Augustin en lien avec l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze et afin de maintenir le lien social entre les habitants de la Commune a décidé la création d'une cellule appelée BAVARD'AGE.

BAVARD'AGE est une action mise en œuvre par la Mutualité Sociale Agricole du Limousin et le Conseil Départemental de la Corrèze.

C'est un réseau de bénévoles formés pour effectuer des visites à domicile auprès des personnes âgées et / ou handicapées 1 fois par mois ou plus si la personne visitée le souhaite.

**Les habitants (es)** qui auraient un peu de temps à consacrer bénévolement à nos aînés (ées) afin de partager avec eux et créer un lien social qui parfois manque et peut entraîner une sensation d'ennui, même chez soi.

**Les personnes âgées et / ou handicapées** qui souhaitent recevoir un (e) bénévole en toute convivialité pour le plaisir d'être accompagnées, d'échanger et aussi et surtout pour conserver un lien social ce qui est très précieux et aide à bien vieillir.

**Peuvent prendre contact avec :**

**Odile GERAUDIE - Conseillère Municipale et Déléguée à l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze**

**Tel : 06. 83. 99. 91. 90 Mail : [odile.geraudie@orange.fr](mailto:odile.geraudie@orange.fr)**

*(Ces rencontres se pratiqueront, bien évidemment, avec toutes les conditions sanitaires qui s'imposent)*

# La Mairie en action

## En cours

- **Adressage** : les nouvelles plaques et les nouvelles adresses vont prochainement être distribuées.
- **Marquage au sol** : rénovation de la signalisation dans le bourg
- **Restauration de l'Eglise** : un diagnostic est en cours avant de lancer des travaux de rénovation
- Mise en vente du **presbytère**
- **Travaux de rénovation** : Changement des fenêtres des appartements communaux
- **Noel 2020** : le repas traditionnel offert par la municipalité aux anciens ne pourra pas avoir lieu en raison du COVID19. En contrepartie il sera distribué un colis gourmand à toutes les personnes de plus 70 ans.

## La mairie agit pour vous

- ❖ **Distribution des masques** : des masques ont été distribués à tous les habitants de la commune à 2 reprises lors du 1<sup>er</sup> confinement. D'autres masques lavables sont à votre disposition à la mairie
- ❖ **Nettoyage de la place** : les conseillers ont participé à l'entretien du bourg.
- ❖ **Salles des fêtes** : les conseillers et l'employée communale ont ciré le parquet afin de lui redonner une nouvelle vie



## Voirie

Des travaux de voirie ont eu lieu dans les villages du Theil, Chauzeix, La Bernardie, et au stade.

# Actualité des associations



## FOYER RURAL

2020 ; COVID 19 , crise sanitaire mondiale, confinements, masques..... Année mémorable !!!!

Cette triste situation a amené le foyer rural à annuler toutes ses manifestations, y compris notre fête votive annuelle. Malheureusement, nos commerçants, artisans et tous les prestataires avec qui nous travaillons habituellement ont subi de plein fouet ce choc.

Seuls les marchés d'été du mercredi ont survécu à la crise.

L'incertitude est telle qu'à ce jour, nous attendons le début d'année 2021 pour essayer d'élaborer quelques projets, dont la fête votive.

L'assemblée générale prévue le 12 décembre est annulée et reportée à une date ultérieure, en fonction des décisions gouvernementales.

En espérant vous retrouver toutes et tous l'année prochaine, nous vous souhaitons, malgré ces conditions, de bonnes fêtes.

**PRENEZ SURTOUT BIEN SOIN DE VOUS ET VOS PROCHES.**

## Le Jumelage

Malheureusement compte tenu des conditions sanitaires, les actions prévues par la section jumelage (soirée choucroute et moules/frites) n'ont pas pu avoir lieu.

De même le déplacement en Seine et Marne, le week-end du 1<sup>er</sup> mai, a été aussi annulé.

Nous espérons tous que l'année 2021 nous permettra de reprendre nos activités.



# Actualité des associations



## Bibliothèque Municipale de Saint Augustin

L'arbre aux Papillons, l'association qui gère la bibliothèque municipale, souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2021 avec beaucoup de lectures passionnantes et de films à découvrir.

Nous allons acheter cette année encore des nouveautés parmi les livres sortis cet automne. Venez les découvrir dans notre bibliothèque, et si vous ne trouvez pas votre bonheur, vous pourrez réserver différents ouvrages, films ou CD parmi le large catalogue de la Bibliothèque Départementale de Prêts ou parmi toutes les bibliothèques du réseau de Tulle Agglo.

**RAPPEL : la bibliothèque est ouverte le mercredi de 14 h à 16 h, et le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h.**

**Pour tous renseignements :  
Françoise Bourzeix**

**06 63 70 55 97**

Pour l'année 2021, nous aurions comme projet de créer une « boîte à livres » installée sur la place de Saint Augustin. Dans cette « boîte », il y aurait en libre accès des livres, des BD, des magazines... Après les avoir lus, vous pourriez soit les remettre à leur place soit les garder mais il faudrait alors les remplacer par de nouveaux ouvrages dont vous n'auriez plus l'utilité. Nous avons, dans nos réserves, les livres pour commencer cette « boîte à livres », il ne nous manque plus que la « boîte »... Nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés pour construire cette boîte... (S'adresser à la bibliothèque)

La bibliothèque est toujours ouverte trois jours par semaine, dont le samedi et le dimanche, grâce à l'implication de nos bénévoles, aussi si vous souhaitez nous aider, nous serons ravis de vous accueillir. Cela ne demande pas beaucoup de temps (une ou deux permanences de 2 heures par mois). C'est une activité enrichissante qui vous permet à la fois d'être en contact avec les livres et avec les lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

## Section Scrapbooking

Les activités de scrapbooking ont lieu à la salle des fêtes de Saint Augustin, le mercredi soir, tous les 15 jours, à partir de 18 h. Une douzaine d'adhérentes se retrouvent pour « scrapper » leurs photos de vacances ou de famille dans une ambiance conviviale.

Nous organisons aussi des ateliers encadrés par des professionnelles.

Cette année, compte tenu des mesures sanitaires et des travaux de la salle des fêtes, ces ateliers n'ont pas pu avoir lieu. Mais nous comptons bien nous rattraper en 2021.

Nous participons aussi aux marchés du soir, organisés l'été par le foyer rural de Saint Augustin, nous y vendons des cartes d'anniversaire et des cartes de vœux fabriquées par nos soins au profit de l'association.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou faire une séance d'essai, vous êtes les bienvenues. Pour tous renseignements, contacter Françoise au 06 63 70 55 97.



# Actualité des associations

## La Mainade

Les répétitions du groupe folklorique ont été interrompues au mois de mars et n'ont pu reprendre en raison de la crise sanitaire.

De même, toutes les sorties prévues cet été, ont été annulées car les fêtes de village n'ont pas eu lieu.

Les danseurs et les musiciens de la Mainada attendent avec impatience la reprise que tout le monde espère en 2021.



## Section Gymnastique

L'objectif premier de la gym douce, qu'on appelle aussi gym énergétique, est l'épanouissement physique et psychique. Quel que soit votre âge, la pratique de la gym douce vise à améliorer l'équilibre, la coordination et la souplesse en tenant compte de vos capacités physiques, toujours dans le respect de votre corps. Dans la gym douce, qui est accessible à tous, les muscles sont travaillés lentement, en douceur et en profondeur, sans rechercher la performance à tout prix. L'accent est aussi mis sur la respiration. Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent se dynamiser sans traumatiser leur corps. Les résultats de la pratique d'une gymnastique douce sont le regain d'énergie, une atténuation des douleurs et une sensation de bien-être global.

Ce principe d'unité entre le corps et l'esprit est d'ailleurs l'un des fondements des gymnastiques douces.

Ne visez pas la Lune, mais ayez un objectif en tête : vous détendre, vous assouplir, vous renforcer, vous amuser, s'entretenir, ...

Difficile de prendre du plaisir lorsqu'on s'entraîne seul dans son coin !!!!!

Venez nous rejoindre tous les mardis de 14h30 à 15h30 à la salle des fêtes de St Augustin, les cours sont dispensés par une monitrice diplômée de Profession sport.

Dans le but de faire découvrir notre discipline 2 séances découverte sont offertes gracieusement et sans engagement.

Le bureau : Présidente : Odile ROGER  
Trésorière : Françoise MARTIN  
Secrétaire : Jocelyne SAUVENT

Pour tout renseignement : Jocelyne 06 23 77 03 75  
ou Françoise 06 87 45 66 73

# Actualité des associations

## LE CLUB DES MONEDIERES

L'assemblée générale a eu lieu le 9 janvier 2020 :

- démission de la présidente Agnès ROSSI remplacée par Christiane MAS.
- démission du secrétaire Gilbert LACHAUD remplacé Nicole RAFFY.
- démission de la trésorière adjointe Françoise MONTEIL remplacée par Jacqueline BRETTE

Le 9 février 2020 a eu lieu le repas de début d'année  
au restaurant La ferme du Léondou.

Réunion du conseil d'administration le 26 juin 2020 :

- démission de la secrétaire Nicole RAFFY remplacée par Laura HUNERWADEL.
- mise en place d'une commission des repas.
- mise à jour des membres de la commission des voyages.

Nous avons prévu :

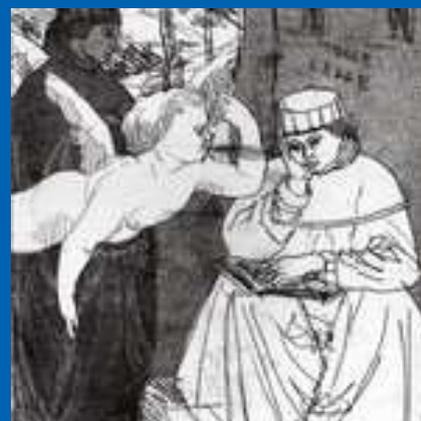
- Apéro-pizza le 25 juin 2020 annulé.
- voyage en ARDECHE du 17 au 25 mai 2020, reporté du 5 au 8 septembre 2020 puis du 17 au 20 mai 2021.
- loto le 21 novembre 2020 annulé.
- repas fin année le 13 décembre 2020 reporté au 21 janvier 2021 puis annulé.
- conseil administration le 27 novembre 2020 annulé.
- assemblée générale le 09 janvier 2021 annulée.
- une sortie d'une journée en cours d'automne annulée.

Pour les raisons sanitaires nous avons :

- fermé la salle du club depuis le 25 septembre 2020 pour une durée indéterminée.
- stoppé les balades tous les quinze jours pour une durée indéterminée.

En effet, il est difficile de nous projeter et de mettre en place des réunions et des activités.

Espérant des jours meilleurs pour la reprise de nos activités, prenez soin de vous.



## Association saint Augustin

L'association saint Augustin fondée il y a une vingtaine d'années a pour but de mettre en avant l'œuvre littéraire de saint Augustin à travers une conférence par an, conduite par des spécialistes de cet auteur. Notre association a pour vocation également de travailler à la défense du patrimoine local et à la culture.

Contact : Jean Maison  
06 08 60 81 01

Site internet :  
<https://www.association-saint-augustin.fr/>

## CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



L'arrêté du 3 Avril 2014 oblige dorénavant les municipalités à stériliser, identifier puis relâcher les chats errants. Dans le cadre défini par l'article L.211-27 du code rural le Maire de Saint Augustin a pris un arrêté pour capturer, stériliser, et identifier tous chats en divagation.

RAPPEL : Un chat est en divagation (L211-23 du CRPM) s i:

1. Il n'est pas identifié et trouvé à plus de deux cents mètres des habitations.
2. Il est trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et n'est pas sous la surveillance directe de celui-ci.
3. Il n'a pas de propriétaire connu (absence d'identification) et qu'il est saisi sur la voie publique.
4. Il n'a pas de propriétaire connu (absence d'identification) et qu'il est saisi sur la propriété d'autrui.

Depuis octobre 2019, la Mairie en partenariat avec la fondation 30 millions d'amis , a mis en place une campagne de stérilisation des chats errants. En un an nous aurons stérilisé et identifié 17 chats. Mais la tâche est rude et il reste beaucoup à faire pour changer les mentalités et les pratiques. Pourtant c'est la seule solution efficace et humaine pour maîtriser les populations de chats face à l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats qui ne résolvent pas la pullulation. D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité. Par ailleurs, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire. La stérilisation est d'ailleurs reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La stérilisation des chats est un enjeu de protection animale majeur. Aujourd'hui en France, sur les 13 millions de chats estimés, seuls 5,8 millions sont enregistrés dans l'I-CAD malgré l'identification obligatoire

Beaucoup imaginent que le chat est autonome et vit très bien dehors. Pourtant, la vie du chat libre est bien souvent une vie de misère. Livrés à eux-mêmes, les chats sont victimes de la faim, des maladies, des accidents ou de la maltraitance. Ils sont chassés et risquent l'euthanasie en fourrière. Un chat de famille a une espérance de vie de 15 à 20 ans, alors que le chat de rue atteint 2 à 5 ans maximum.

**Pour tout renseignement et signalements de chats errants vous pouvez joindre Mme Françoise MARTIN au 06.87.45.66.73**

## Autres Services Proposés

Transport à la demande proposé par Tulle Agglo

Ce service permet aux habitants de se rendre sur Tulle les mercredis toute la journée et le samedi matin. Il dessert 4 arrêts sur Tulle : la Préfecture, Place Brigouleix, Gare SNCF, Place Schorndorf.

Le service fonctionne de portes à arrêt.

Contact : 05 55 20 75 00 – Réservation au plus tard la veille avant 12h00

## AIDES POUR LES PERSONNES AGEES RESTANT A DOMICILE

Pour bénéficier des aides explicitées ci-dessous, des conditions spécifiques sont à remplir. Pour plus, d'informations, merci de contacter la MSD d'Egletons au 05 19 07 82 90 ou l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze au 05 55 21 47 79. Une assistance sociale vous répondra et vous accompagnera dans vos démarches gratuitement et confidentiellement.

→ Possibilité de solliciter votre caisse de retraite principale ou les caisses de retraites complémentaires pour des aides financières exceptionnelles (aide ménagère ponctuelle, facture énergie, frais dentaires ou d'optique...). Un dossier sera à déposer auprès de votre caisse et une réponse sera apportée après passage de ce dernier en commission.

→ Possibilité de solliciter les aides du Fonds de Solidarité Logement du Conseil Départemental pour le paiement de certaines factures (eau, électricité, impayé de loyer, devis de bois...). Les ressources mensuelles ne doivent pas dépasser 920 euros pour une personne seule et 1380 euros pour un couple.

→ Possibilité de solliciter l'aide sociale auprès du Conseil Départemental pour l'intervention ponctuelle d'une aide ménagère ou l'APA (aide personnalisée d'autonomie). Cette aide peut permettre une prise en charge du portage des repas, de l'intervention d'aide à domicile et/ou d'infirmière, le retour à domicile après une hospitalisation, le forfait mensuel de la téléassistance, les travaux d'adaptation du domicile, des aides matérielles (fauteuil roulant, canne, lit médicalisé), etc... Le montant de cette aide varie selon le degré d'autonomie de la personne. Une participation financière sera aussi demandée si vos revenus mensuels sont supérieurs à 813.39 €

→ Possibilité de demander l'ASPA (ex minimum vieillesse). C'est une aide financière mensuelle pour les personnes âgées d'au moins 65 ans ayant des faibles revenus. Le montant à ne pas dépasser pour une personne seule est de 10 838,40 € par an, soit 903,20 € par mois. Le plafond de ressources à ne pas dépasser pour un couple est de 16 826,64 € par an, soit 1 402,22 € par mois.

→ La CAF peut aussi vous aider financièrement avec l'Allocation Logement. Cette aide mensuelle est destinée à réduire le montant de votre loyer ou de votre mensualité d'emprunt immobilier. Cette allocation est calculée selon vos ressources annuelles, la nature de votre logement et votre composition familiale.

→ Possibilité de déposer une demande de Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU) auprès de la CPAM ou de la MSA. La complémentaire santé solidaire vous aide pour vos dépenses de santé. Elle permet de vous faire rembourser la part complémentaire de vos dépenses de santé. Cela signifie que cette aide rembourse ce qui n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie. C'est une complémentaire santé, c'est-à-dire une mutuelle gratuite ou payante selon vos revenus. Gratuite si vos ressources annuelles ne dépassent pas 9032 € pour une personne seule et 13 548 € pour un couple. Payante si vos ressources annuelles sont comprises entre 9032 € et 12 193 € pour une personne seule et entre 13 548 € et 18 290 € pour un couple.

# Infos partenaires



## Que faire en cas de découverte d'un engin explosif?



En cas de découverte ou suspicion de la présence d'un engin de guerre, il y a quelques réflexes à adopter.

La découverte de munitions et autres artifices de guerre (obus, munitions...) n'est pas rare. On peut en découvrir en pleine nature ou dans une grange que l'on restaure. Il est important d'adopter le bon comportement face à ce genre de situation.

En cas de découverte-ou suspicion de la présence- d'un engin de guerre quatre réflexes sont à adopter :

Ne pas toucher, ni déplacer l'engin Le changement d'environnement d'une munition peut déclencher son explosion.

En faire une description, prendre une photographie et noter quelques informations comme la forme, la couleur, la longueur et le diamètre de l'engin.

Relever la position de l'engin, les coordonnées GPS de l'engin si possible et les points particuliers (rocher, arbre, bâtiment...) à proximité. Ne pas recouvrir l'objet.

Prévenir sans délai les autorités en composant le 17 (centre des appels d'urgence) et leur fournir tous les renseignements recueillis, quittez les lieux.

**Ces mesures conservatoires devront être appliquées jusqu'à l'arrivée des démineurs qui planifient le ramassage selon toutes les demandes qui leur sont adressées.**

La Police ou la Gendarmerie envoie, si nécessaire, une patrouille sur les lieux pour évaluer la situation et photographier l'engin explosif.

La Police ou la Gendarmerie transmet les informations et les photos auprès du Centre Interdépartemental du Déminage dont il dépend.

Ne pas se fier aux « connaisseurs » !

En cas de doute, demander à la Préfecture d'être mis en contact avec les démineurs pour avis.



*Le maire et les conseillers municipaux vous souhaitent de Joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021*

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
V 1 Clair	L 1 Ella 05	L 1 Aubin 09	J 1 Hugues	S 1 Joseph	M 1 Justin
S 2 Basile	M 2 Chandeleur	M 2 Charles	V 2 Sandrine	D 2 Boris	M 2 Blandine
D 3 Geneviève	M 3 Blaise	M 3 Guénolé	S 3 Richard	L 3 Philippe 18	J 3 Kévin
L 4 Odilon 01	J 4 Véronique	J 4 Casimir	D 4 Isidore	M 4 Sylvain	V 4 Clotilde
M 5 Edouard	V 5 Agathe	V 5 Olive	L 5 Irène 14	M 5 Judith	S 5 Igor
M 6 Melaine	S 6 Gaston	S 6 Colette	M 6 Marcellin	J 6 Bénédicte	D 6 Norbert
J 7 Raymond	D 7 Eugénie	D 7 Félicité	M 7 JB.de la S	V 7 Gisèle	L 7 Gilbert 23
V 8 Lucien	L 8 Jacqueline 06	L 8 Jean 10	J 8 Julie	S 8 Désiré	M 8 Médard
S 9 Alix	M 9 Apolline	M 9 Françoise	V 9 Gautier	D 9 Pâcome	M 9 Diane
D 10 Guillaume	M 10 Arnaud	M 10 Candide	S 10 Fulbert	L 10 Solange 19	J 10 Landry
L 11 Pauline 02	J 11 ND Lourdes	J 11 Constantin	D 11 Stanislas	M 11 Estelle	V 11 Barnabé
M 12 Tatiana	V 12 Félix	V 12 Justine	L 12 Jules 15	M 12 Achille	S 12 Guy
M 13 Yvette	S 13 Béatrice	S 13 Rodrigue	M 13 Ida	J 13 Rolande	D 13 Antoine
J 14 Nina	D 14 Valentin	D 14 Mathilde	M 14 Maxime	V 14 Matthias	L 14 Elisée 24
V 15 Rémi	L 15 Claude 07	L 15 Louise 11	J 15 Paterne	S 15 Denise	M 15 Germaine
S 16 Marcel	M 16 Julienne	M 16 Bénédicte	V 16 Benoît-Joseph	D 16 Honoré	M 16 Régis
D 17 Roseline	M 17 Alexis	M 17 Patrice	S 17 Anicet	L 17 Pascal 20	J 17 Hervé
L 18 Prisca 03	J 18 Bernadette	J 18 Cyrille	D 18 Parfait	M 18 Eric	V 18 Léonce
M 19 Audric	V 19 Gabin	V 19 Joseph	L 19 Emma 16	M 19 Yves	S 19 Gervais
M 20 Sébastien	S 20 Aimée	S 20 Herbert	M 20 Odette	J 20 Bernardin	D 20 Silvère
J 21 Agnès	D 21 Damien	D 21 Clémence	M 21 Anselme	V 21 Constantin	L 21 Rodolphe 25
V 22 Vincent	L 22 Isabelle 08	L 22 Léa 12	J 22 Alexandre	S 22 Emile	M 22 Alban
S 23 Barnard	M 23 Lazare	M 23 Victorien	V 23 Georges	D 23 Didier	M 23 Audrey
D 24 François	M 24 Modeste	M 24 Karine	S 24 Fidèle	L 24 Donatien 21	J 24 Jean-Baptist.
L 25 Paul 04	J 25 Roméo	J 25 Humbert	D 25 Marc	M 25 Sophie	V 25 Prosper
M 26 Paule	V 26 Nestor	V 26 Larissa	L 26 Alda 17	M 26 Marianne	S 26 Anthelme
M 27 Angèle	S 27 Honorine	S 27 Habib	M 27 Zita	J 27 Augustin	D 27 Fernand
J 28 Thomas	D 28 Antoinette	D 28 Gontran	M 28 Valérie	V 28 Germain	L 28 Irénée 26
V 29 Gildas		L 29 Gwladys 13	J 29 Catherine	S 29 Géraldine	M 29 Paul/Pierre
S 30 Martine		M 30 Amédée	V 30 Robert	D 30 Ferdinand	M 30 Martial
D 31 Marcelle		M 31 Benjamin		L 31 Visitation 22	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
J 1 Thierry	D 1 Alphonse	M 1 Gilles	V 1 Muriel	L 1 Toussaint 44	M 1 Florence
V 2 Martinien	L 2 Julien 31	J 2 Ingrid	S 2 Léger	M 2 Défunts	J 2 Viviane
S 3 Thomas	M 3 Lydie	V 3 Grégoire	D 3 Gérard	M 3 Hubert	V 3 Xavier
D 4 Florent	M 4 Jean-Marie	S 4 Rosalie	L 4 François 40	J 4 Charles	S 4 Barbara
L 5 Antoine 27	J 5 Abel	D 5 Raïssa	M 5 Fleur	V 5 Sylvie	D 5 Gérald
M 6 Mariette	V 6 Marlène	L 6 Bertrand 36	M 6 Bruno	S 6 Bertille	L 6 Nicolas 49
M 7 Raoul	S 7 Gaétan	M 7 Reine	J 7 Serge	D 7 Carine	M 7 Ambroise
J 8 Thibaut	D 8 Dominique	M 8 Adrien	V 8 Pélagie	L 8 Geoffroy 45	M 8 Imm. Conc.
V 9 Amandine	L 9 Amour 32	J 9 Alain	S 9 Denis	M 9 Théodore	J 9 Pierre
S 10 Ulrich	M 10 Laurent	V 10 Inés	D 10 Ghislain	M 10 Léon	V 10 Romaric
D 11 Benoît	M 11 Claire	S 11 Adelphe	L 11 Firmin 41	J 11 Martin	S 11 Daniel
L 12 Olivier 28	J 12 Clarisse	D 12 Apollinaire	M 12 Séraphin	V 12 Christian	D 12 Chantal
M 13 Joël	V 13 Hippolyte	L 13 Aimé 37	M 13 Gérard	S 13 Brice	L 13 Lucie 50
M 14 Camille	S 14 Evrard	M 14 Materne	J 14 Juste	D 14 Sidoine	M 14 Odile
J 15 Donald	D 15 Marie	M 15 Roland	V 15 Thérèse	L 15 Albert 46	M 15 Ninon
V 16 ND.Carmel	L 16 Armel 33	J 16 Edith	S 16 Edwige	M 16 Marguerite	J 16 Alice
S 17 Charlotte	M 17 Hyacinthe	V 17 Renaud	D 17 Baudoin	M 17 Elisabeth	V 17 Gaël
D 18 Frédéric	M 18 Hélène	S 18 Nadège	L 18 Luc 42	J 18 Aude	S 18 Gatien
L 19 Arsène 29	J 19 Mylène	D 19 Emilie	M 19 René	V 19 Tanguy	D 19 Urbain
M 20 Marina	V 20 Bernard	L 20 Davy 38	M 20 Adeline	S 20 Edmond	L 20 Isaac 51
M 21 Victor	S 21 Christophe	M 21 Mathieu	J 21 Céline	D 21 Présentat.	M 21 Pierre
J 22 Madeleine	D 22 Fabrice	M 22 Maurice	V 22 Elodie	L 22 Cécile 47	M 22 Gratien
V 23 Brigitte	L 23 Rose 34	J 23 Constance	S 23 Simon	M 23 Clément	J 23 Armand
S 24 Christine	M 24 Barthélémy	V 24 Thècle	D 24 Florentin	M 24 Flora	V 24 Adèle
D 25 Jacques	M 25 Louis	S 25 Hermann	L 25 Crépin 43	J 25 Catherine	S 25 Noël
L 26 Anne 30	J 26 Natacha	D 26 Côme	M 26 Dimitri	V 26 Delphine	D 26 Etienne
M 27 Nathalie	V 27 Monique	L 27 Vincent 39	M 27 Emeline	S 27 Séverin	L 27 Jean 52
M 28 Samson	S 28 Augustin	M 28 Venceslas	J 28 Simon	D 28 Jacques	M 28 Innocents
J 29 Marthe	D 29 Sabine	M 29 Gabriel	V 29 Narcisse	L 29 Saturnin 48	M 29 David
V 30 Juliette	L 30 Fiacre 35	J 30 Jérôme	S 30 Bienvenu	M 30 André	J 30 Roger
S 31 Ignace	M 31 Aristide		D 31 Quentin		V 31 Sylvestre

■ Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.  
■ Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.  
■ Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.  
 Les vacances scolaires 2021/2022 sont données à titre indicatif